

Le député a mentionné l'impôt minimal. Je félicite le gouvernement de prendre ce genre d'initiative. Nous attendrons cependant de voir quel minimum on proposera, avant de dire s'il s'agit d'un écran de fumée ou d'une excellente initiative qui rendra le système un peu plus juste. Il faudra voir.

Le député parle de la perception de l'impôt. Le gouvernement a fait remarquer dans son exposé économique qu'il allait essayer de percevoir quelque 400 millions d'impôts non contestés, mais pourtant en souffrance. En fait, il y a quelque 4.5 milliards d'impôts non perçus que personne ne conteste. Il y a près de 400 millions que l'entreprise a perçus de ses employés, mais qui n'ont pas été transmis au gouvernement, bien qu'elle soit légalement tenue de le faire à la fin de chaque mois. Si le gouvernement faisait appliquer cette seule disposition, il récupérerait quelque 400 millions de dollars, sans compter les 1.6 milliards que le secteur de l'entreprise doit, mais n'a pas encore payé.

Le député a terminé ses remarques en déclarant que le gouvernement s'est engagé à laisser le secteur privé agir et que, grâce à cela, la prospérité allait venir. Selon moi, l'histoire économique de ce pays et de son développement montre que les secteurs privé et public ont toujours allié leurs efforts. Le secteur public a un très grand rôle à jouer et, si le gouvernement le détruit, l'effet en sera désastreux sur l'ensemble du pays, secteur privé compris.

M. le vice-président: Poursuivons la période des questions et observations. La parole est au député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Gormley). J'aimerais que les députés soient brefs, car nous n'avons que dix minutes.

M. Gormley: Monsieur le Président, je voudrais donner mon point de vue parce que le député de Regina-Est (M. de Jong) vient de la même province que moi. Je tiens à rétablir les faits sur bien des points, notamment lorsqu'il fait des comparaisons concernant la Saskatchewan.

Le député a parlé des cultes et autres activités semblables. Le propre des cultes, c'est qu'ils comportent énormément de prosélytisme et je crois que les Canadiens nous ont choisi justement pour prendre les mesures dont parle le député. Nous n'avons pas eu à faire beaucoup de prosélytisme pour convaincre les gens que le gouvernement n'était plus maître de la situation, qu'il fallait prendre des mesures à propos du déficit. Le député a fait remarquer que, d'une certaine façon, le changement de politique avait provoqué des problèmes économiques en Saskatchewan. Quand on compare cette province avec l'Alberta sur une période équivalente, c'est-à-dire en temps de prospérité, on constate que cette dernière a accumulé un excédent fort appréciable alors que la Saskatchewan n'a réussi qu'à équilibrer son budget. Mais lorsque le nouveau gouvernement a consulté les livres, il s'est rendu compte qu'on avait dressé un bilan peu fidèle de l'économie grâce à une comptabilisation fort imaginative dans les sociétés de la Couronne et les ministères. Le déficit serait deux fois plus grand si on s'inspirait des principes économiques que défend le député. Je tenais à rappeler au député que les difficultés économiques de la Saskatchewan ne sont pas attribuables au changement de gouvernement. Ce n'est pas le cas.

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député, mais la période des questions et des commentaires est maintenant terminée. Je demande encore une fois aux députés d'être aussi brefs que possible lorsqu'ils font des commentaires et

posent des questions, car trois autres députés n'ont pu prendre la parole, les députés de Simcoe-Sud (M. Stewart), d'Érié (M. Fretz) et de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey). Je vais accorder 30 secondes au député de Regina-Est (M. de Jong) pour donner la réplique.

M. de Jong: Monsieur le Président, nous pourrions prolonger la discussion sur la situation de la Saskatchewan. Ce genre de débat se poursuit actuellement à l'Assemblée législative de cette province. Cependant, les faits sont tout de même extrêmement simples et clairs: la Saskatchewan n'a jamais eu un déficit aussi élevé dans toute son histoire. Or, ce déficit a été accumulé par les conservateurs depuis leur élection. Ça sent le réchauffé lorsque le député prétend que son parti n'a pu examiner les livres. Selon moi, il ne fera avaler cela ni aux habitants de la Saskatchewan ni aux Canadiens en général. Ces derniers ont voté en très grand nombre pour les conservateurs non pas parce qu'ils étaient attirés par leurs programmes ou leur politique—qui étaient inexistantes en réalité—mais bien parce qu'ils en avaient assez des libéraux.

M. le vice-président: La période réservée aux questions et observations est maintenant terminée. Je voudrais rappeler aux députés que les deux premiers orateurs ce matin ont signalé l'absence d'autres députés. Je sais qu'ils ne l'ont pas fait dans un esprit critique, mais je demande aux députés de ne pas signaler l'absence d'un député en particulier.

Nous reprenons maintenant le débat. La parole est au député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey).

L'hon. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur le Président, comme le député de Trinity (M^{lle} Nicholson) l'a déclaré hier, ce qui pose un problème dans le cas du projet de loi à l'étude, ce n'est pas tant sa teneur que le fait qu'il nous ait été présenté sans crier gare. Il faut du temps pour comprendre exactement ce qui se passe et quelles sont les répercussions du discours du trône, de l'exposé économique et maintenant, de ce pouvoir d'emprunt.

De ce côté-ci, nous voulons prendre le temps d'examiner cette mesure et de faire deux autres choses. Tout d'abord, nous voulons nous assurer que nos électeurs sachent exactement quelle est la politique du gouvernement. Ensuite, en tant que leurs représentants à la Chambre, nous voulons défendre le point de vue qu'ils exprimeraient s'ils étaient ici. Nous sommes leurs représentants et notre travail consiste à parler en leur nom, en leur absence. Je vais m'efforcer de vous dire, monsieur le Président, ainsi qu'à la Chambre et au gouvernement, ce que mes électeurs diraient s'ils pouvaient être ici. J'ai déjà entrepris cette tâche hier en réponse au député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) qui a défendu le même point de vue que le ministre des Finances (M. Wilson) dans son discours. Selon lui, l'une des raisons pour lesquelles des compressions s'imposent, notamment dans le régime d'assurance-chômage, c'est que certains Canadiens ne déploient pas suffisamment d'efforts pour se trouver un emploi. On nous dit qu'il y a au Canada 176,000 emplois dont personne ne veut et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a maintenant engagé 700 personnes pour parcourir le pays et surveiller les chômeurs. Il s'agit là de 700 nouveaux emplois, mais il reste à voir les avantages qu'en tireront les chômeurs. Cela ne leur apportera pas grand-chose à mon avis.